Pointes et entrechats séduisent le jury

L'école de danse « Au tour des arts » de Condé-Sainte-Libiare et Montry a participé durant deux week-ends au concours régional de la confédération nationale de la danse au Perreux.

Le premier week-end était consacré à la danse classique. Une dizaine d'élèves étaient présentes pour représenter l'école au concours. En catégorie classique préparatoire 1 (8-10 ans), deux petites danseuses ont obtenu un troisième prix et trois autres un deuxième prix. Elles faisaient partie des plus jeunes du concours et ont réussi à présenter leur variation devant un jury composé de professionnels de la danse.

En catégorie classique préparatoire 2 (9-11 ans), trois élèves ont obtenu un deuxième prix et une quatrième un premier prix qui la qualifie pour le concours national qui aura lieu à Amiens en juin.

En catégorie groupe préparatoire classique, avec une chorégraphie originale de leur professeur, Cécile Loïs, les trois danseuses du « Trio 1930 » ont obtenu un premier prix qui les qualifie, elles aussi, pour le concours national. Leur professeur a été félicitée lors de la remise des prix par l'un des membres du jury pour la sobriété et le bon goût de sa chorégraphie.

Les jeunes élèves en classique préparatoire 1 ont obtenu de très bons résultats

Le second week-end était consacré à la danse contemporaine et au jazz. En catégorie jazz préparatoire, les danseuses ont obtenu un deuxième prix et un troisième prix.

En contemporain préparatoire, une élève a obtenu un premier prix et sera aussi présente au concours national.

Du 1 au 5 juin, au concours national d'Amiens, près de 2 500 participants âgés de 8 à 25 ans, filles et garçons, duos, groupes venant de 21 régions de France Métropolitaine, des DOM-TOM, ainsi que d'Espagne et de Belgique, se retrouveront pour tenter de confirmer le résultat obtenu lors du concours régional, et décrocher un prix de niveau national. L'ensemble des élèves de l'école de danse présentera son nouveau spectacle de fin d'année à la ferme Corsange de Bailly-Roaminvilliers, le 25 juin.